



CATALOGUE DE FORMATION 2026

**VOTRE PARTENAIRE FORMATION
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL !**



PRÉSOA FORMATION VOUS AIDE À FORMER VOS SALARIÉS À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Présoa Formation accompagne les entreprises de l'Oise et de l'Aisne dans la prévention des risques professionnels grâce à des formations pratiques et adaptées. Issu de l'ex-SISAT, Service Interprofessionnel de Santé au Travail, Présoa Formation s'appuie sur une expertise solide et une expérience reconnue dans l'accompagnement des entreprises vers une stratégie de prévention efficace.

Grâce à une offre complète de formations dédiées à la santé et à la sécurité au travail, nous permettons à vos collaborateurs d'acquérir les connaissances essentielles pour garantir un environnement professionnel sûr, serein et durable.

Nos formateurs, certifiés par le réseau prévention, disposent de compétences reconnues et de matériels pédagogiques adaptés, garantissant des sessions efficaces et immédiatement opérationnelles.



SOMMAIRE

HABILITATIONS ÉLECTRIQUESp.5

**SECOURISME
& PREMIERS SECOURS**p.11

**PRÉVENTION SANTÉ MENTALE
& ACCOMPAGNEMENT
DES SITUATIONS SENSIBLES**p.15

**SÉCURITÉ INCENDIE
& ÉVACUATION** p.25

**TRAVAIL EN HAUTEUR
& MANUTENTION** p.35







HABILITATIONS ÉLECTRIQUES



Habilitation électrique BS / BE manœuvre

Formation Initiale ou recyclage

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée :

- **Formation initiale** : 14h en présentiel (2 jours)
- **Formation recyclage** : 10h30 en présentiel (1.5 jours)



Public : Tout salarié amené à intervenir sur des installations électriques ou à proximité. Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Effectif : 1 à 10 personnes maximum.

Évaluation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de leur satisfaction et de leurs acquis.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences essentielles pour prévenir le risque électrique sur les installations basse tension.
- Intervenir en toute sécurité sur une installation ou équipement électrique.
- Réaliser des opérations simples d'ordre électrique (remplacement de fusibles, ampoules, raccordements...).
- Appliquer les règles de précaution pour réarmer un disjoncteur, changement d'une ampoule...

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR L'ÉLECTRICITÉ

- Qu'est-ce que l'électricité ?
- Les différentes sources et risques d'origine électrique.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Schéma type d'une installation électrique.

MODULE 2 - LA RÉGLEMENTATION

- Présentation et domaines applicables de la norme NF C 18-510.
- Habilitation, symboles et titre d'habilitation délivré par l'employeur.
- Exemples de documents applicables.

MODULE 3 - OPÉRATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT ET INTERVENTION EN BASSE TENSION

- Les différentes zones dans l'environnement.
- Travaux au voisinage.
- Rôle du chargé d'intervention.
- Le matériel d'intervention sur des installations basses tension.
- Les opérations des habilitations électriques BS / BE manœuvre.

MODULE 4 - PRÉVENTION DES RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ

- Exemples d'accidents : les contacts directs et indirects.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre formateur est en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants :

- Méthode active appliquée continuellement avec des exercices de mises en situation pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Support de formation sur PowerPoint et vidéo.
- Exposés et exercices pratiques.
- Contrôle de connaissance théorique et pratique avec mise en application sur les installations électriques ou maquettes didactiques.



Habilitation électrique

HO / BO

Formation Initiale ou recyclage

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 7 h en présentiel.



Public : Tout salarié amené à intervenir à proximité des installations électriques basse et/ou tension. Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Effectif : 1 à 10 personnes maximum.

Évaluation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de leur satisfaction et de leurs acquis.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences essentielles pour prévenir le risque électrique sur les installations basse tension et/ou haute tension.
- Intervenir en toute sécurité à proximité d'une installation ou équipement électrique basse et/ou haute tension.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR L'ÉLECTRICITÉ

- Qu'est-ce que l'électricité ?
- Les différentes sources et risques d'origine électrique.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Schéma type d'une installation électrique.

MODULE 2 - LA RÉGLEMENTATION

- Présentation et domaines applicables de la norme NF C 18-510.
- Habilitation, symboles et titre d'habilitation délivré par l'employeur.
- Exemples de documents applicables.

MODULE 3 - OPÉRATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT ET INTERVENTION EN BASSE TENSION

- Les différentes zones dans l'environnement.
- Travaux au voisinage.
- Rôle du chargé d'intervention.
- Le matériel d'intervention sur des installations basses tension.
- Les opérations des habilitations électriques HO / BO manœuvre.

MODULE 4 - PRÉVENTION DES RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ

- Exemples d'accidents : les contacts directs et indirects.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre formateur est en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants :

- Méthode active appliquée continuellement avec des exercices de mises en situation pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Support de formation sur PowerPoint et vidéo.
- Exposés et exercices pratiques.
- Contrôle de connaissance théorique et pratique avec mise en application sur les installations électriques ou maquettes didactiques.





SECOURISME & PREMIERS SECOURS



Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Initiale ou Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis :

- **Formation initiale** : Aucun.
- **Formation MAC** : Être titulaire du certificat SST.



Durée :

- **Formation initiale** : 14h en présentiel (2 jours)
- **Formation MAC** : 7h en présentiel tous les 24 mois.



Public : Toute personne travaillant dans une entreprise.

Effectif : 4 à 10 personnes maximum.



Intervenant : Formateur certifié INRS animera la formation en Sauveteur Secouriste du Travail.

Évaluation et certification

Les critères d'évaluation suivent le référentiel INRS des Sauveteurs Secouristes du Travail et figurent dans la « Grille de certification des compétences du SST ». Ils sont utilisés à chaque session. À l'issue de l'évaluation, un certificat SST valable 24 mois est délivré au participant ayant suivi toute la formation et obtenu une appréciation favorable. Si certaines compétences ne peuvent être mises en œuvre pour des raisons physiques, une simple attestation de suivi est remise.

OBJECTIFS

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Porter secours à la ou aux victimes.
- Intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse.
- Appliquer ses connaissances en prévention des risques professionnels.
- Agir dans le respect de l'organisation et des procédures de l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION INITIALE

- 1 Rechercher et identifier les risques persistants pour protéger.
- 2 Examiner la victime.
- 3 Alerter ou faire alerter les secours compétents.
- 4 Secourir la victime en appliquant les gestes adaptés.
- 5 Promouvoir la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION MAC

- 1 Revoir la prévention des risques professionnels.
- 2 Rechercher les signes vitaux de la victime.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes. Des mannequins sont utilisés pour la mise en situation pratique. Des situations d'accident seront créées lors de la formation.







**PRÉVENTION
SANTÉ MENTALE
& ACCOMPAGNEMENT
DES SITUATIONS
SENSIBLES**



Sensibilisation à la santé mentale

Le programme de cette sensibilisation en santé mentale est de permettre aux personnes formées de mieux repérer les troubles psychiques, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 7h de formation.



Public : Tout public à partir de 18 ans
Effectif : 8 à 12 personnes maximum.



Intervenant : Formateur expert en santé mentale et en relation d'aide

Évaluation et certification

- Feuilles de présence émargées par ½ journées.
- Formulaire d'évaluation de la formation, au moyen d'exercices, permettant de valider les acquis (quizz, études de cas concrets, mises en situation...).
- Certificat de réalisation.
- Attestation de présence.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - COMPRENDRE LES NOTIONS DE SANTÉ MENTALE

- Quelques chiffres.
- Les troubles psychiques, définition et états des lieux.
- Les interventions.
- Comment aider au mieux, crise et non crise.

MODULE 2 - PRÉSENTATION DE LA DÉPRESSION

- Signes et symptômes.
- Intervention.
- Action 1 pour la dépression : mise en situation.
- Crise suicidaire : présentation – assister.

MODULE 3 - PRÉSENTATION DES TROUBLES ANXIEUX

- Signes et symptômes.
- Intervention.
- Mise en situation troubles anxieux (hors crise).
- Crise d'attaque de panique et stress post traumatique.

MODULE 4 - PRÉSENTATION DES TROUBLES PSYCHOTIQUES

- Signes et symptômes.
- Interventions.
- Mise en situation pour les troubles psychotiques.

MODULE 5 - PRÉSENTATION DES TROUBLES LIÉS À L'UTILISATION DE SUBSTANCES

- Signes et symptômes.
- Intervention.
- Agressivité.
- Urgence médicale.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation proposée en présentiel avec des échanges dynamiques, des exercices pratiques, des questions-réponses, des supports vidéo.
- Questionnaire préalable à la formation.
- Recueil des besoins préalable à la formation.
- Animation de l'action de formation, avec mise en œuvre de moyens matériels appropriés.
- Pédagogie active, avec interactions et partage d'expérience.
- Remise d'un support pédagogique à chaque participant.
- Étude de cas concrets, exercices pratiques, mises en situation, quiz et tests QCM.
- Test de fin de formation corrigé et évalué, dans le but de vérifier les compétences acquises sur l'action de formation.

Premier secours en santé mentale (PSSM)

Standard

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 14h de formation en présentiel.



Public : Tout public à partir de 18 ans.
Effectif : 8 à 12 personnes maximum.



Intervenant : Formateur expert en santé mentale et en relation d'aide

Évaluation et certification

- Feuilles de présence émargées par ½ journée.
- Formulaires d'évaluation de la formation, au moyen d'exercices, permettant de valider les acquis (quizz, études de cas concrets, mises en situation...).
- Certificat de réalisation.
- Attestation de formation PSSM
(à télécharger : <https://pssmfrance.fr/evaluation-attestation/>).
- Attestation de compétences avec atteinte des objectifs, sur demande.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

CONTENU DE LA FORMATION

DEMI-JOURNÉE 1

Santé mentale et aux interventions	Premiers secours en santé mentale (PSSM)
<ul style="list-style-type: none">• Santé mentale en France (facteurs de risque, statistiques, conséquences).• Interventions efficaces.	<ul style="list-style-type: none">• Introduction aux PSSM.• Cadre des PSSM et plan d'action AERER.• Présentation de la dépression : signes, symptômes et interventions.

DEMI-JOURNÉE 2

La dépression	Les troubles anxieux
<ul style="list-style-type: none">• Rappel de la dépression• Action 1 pour la dépression.• Crise suicidaire : Présentation - Assister.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation des troubles anxieux : signes et symptômes.

DEMI-JOURNÉE 3

Le plan d'action pour les troubles anxieux	Les troubles psychotiques
<ul style="list-style-type: none">• Rappel des troubles anxieux.• Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique.	<ul style="list-style-type: none">• PSSM pour les troubles anxieux (suite).• Présentation des troubles psychotiques : signes, symptômes et Interventions.

DEMI-JOURNÉE 4

Le plan d'action pour les troubles psychotiques	L'utilisation des substances et le plan d'action
<ul style="list-style-type: none">• Rappel des troubles psychotiques.• Action 1 pour les troubles psychotiques.• Crise psychotique sévère : présentation et assister.• Premiers secours pour les troubles psychotiques (suite).	<ul style="list-style-type: none">• Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances : signes, symptômes et interventions.• Action 1 pour l'utilisation de substances.• Crise liée à l'utilisation de substances.• Crise d'agressivité.• Urgence médicale.• PSSM pour l'utilisation des substances (suite).

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...).

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation proposée en présentiel avec des échanges dynamiques, des exercices pratiques, des questions-réponses, des supports vidéo.
- Questionnaire préalable à la formation.
- Recueil des besoins préalable à la formation.
- Animation de l'action de formation, avec mise en œuvre de moyens matériels appropriés.
- Pédagogie active, avec interactions et partage d'expérience.
- Remise d'un support pédagogique à chaque participant.
- Étude de cas concrets, exercices pratiques, mises en situation, quiz et tests QCM.
- Test de fin de formation corrigé et évalué, dans le but de vérifier les compétences acquises sur l'action de formation.
- Mise à disposition de ressources sur la plateforme PSSM France.

Violence et agressivité au travail

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 14 heures de formation.



Public : Tout public.

Effectif : 8 à 12 personnes maximum.



Intervenant : Formateur expert en santé mentale et en relation d'aide.
Ergothérapeute en santé mentale et Thérapeute.

Évaluation et certification

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session par le biais de mises en situation, de quiz et de questions-réponses.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

OBJECTIVES

- Différencier violences, agressivité, conflits.
- Comprendre les mécanismes neuro-émotionnels de l'agressivité.
- Repérer les facteurs favorisants (stress ; surcharge ; troubles possibles : anxiété, dépression ; troubles liés aux substances... sans poser de diagnostic).
- Utiliser la Communication Non violente (CNV) dans les situations tendues.
- Désamorcer une montée en tension.
- Se protéger émotionnellement et physiquement.
- Réagir de façon professionnelle face à un usager, collègue, patient ou public agressif.
- Mettre en place des stratégies individuelles et collectives de prévention.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 - COMPRENDRE LES MÉCANISMES (7H)

Violence, agressivité : de quoi parle-t-on? - 1h30	Pourquoi certaines personnes deviennent agressives? - 2h	Les déclencheurs au travail - 1h30	Introduction à la CNV 2h
<ul style="list-style-type: none"> • Définitions : conflits, agressivités, violences. • Le cerveau sous stress : fuite, lutte, sidération. • L'escalade de la tension (courbe de l'agressivité). • Brainstorming : « situations vécues ». 	<p>Comprendre sans diagnostiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stress chronique, surcharge. • Anxiété, dépression, troubles liés aux substances burn-out. • Difficultés de régulation émotionnelle. • Sentiment d'injustice, perte de contrôle. • Activité : études de cas en sous-groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Attente, frustration, incompréhension. • Manque de reconnaissance. • Environnement bruyant, surcharge. • Posture professionnelle qui peut involontairement aggraver. • Exercice : repérer les déclencheurs dans son contexte professionnel. 	<p>Marshall Rosenberg et la CNV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 4 étapes : Observation, Sentiment, Besoin, Demande. • Jeux de rôle : transformer des phrases qui aggravent en phrases qui apaisent.

JOUR 2 - AGIR, DÉSAMORCER, SE PROTÉGER (7H)

Désamorcer une montée d'agressivité - 2h	Se protéger sans fuir 1h30	Réagir face aux profils particuliers - 2h	Plan de prévention 1h30
<p>Techniques concrètes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voix, posture, distance. • Phrases qui apaisent. • Techniques de respiration / ancrage rapide. • Ce qu'il ne faut jamais dire. 	<p>Outil : fiche réflexe post-agression</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection émotionnelle. • Juste distance professionnelle. • Débriefing post-incident. • Ne pas « ramener l'agressivité chez soi ». 	<p>Sans étiquette, mais avec des clés de lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personne impulsive. • Personne très anxieuse. • Personne épuisée / irritable. • Personne dans la toute-puissance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Charte. • Organisation qui limite les tensions. • Ressources complémentaires. • Protocole en cas d'agression.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est participative et pratique avec des outils immédiatement transférables. Elle comprend :

- Des apports théoriques interactifs (diaporamas, échanges avec le formateur).
- Une adaptation des exercices au poste de travail des participants pour plus de pertinence.
- Un support pédagogique.
- Des mises en situation.
- Échanges autour de cas réels soumis par les participants.

Managers face au cancer et aux longues maladies

Accompagner avec justesse, humanité et discernement

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 7 heures de formation en présentiel



Public : Managers de proximité, responsables RH, dirigeants, encadrants
Effectif : 4 à 8 personnes maximum.



Intervenant : Formateur disposant d'une expertise de terrain et praticien de l'accompagnement, avec une approche complémentaire à celle des acteurs médicaux et RH.

Évaluation

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session par le biais de mises en situation, de quiz et de questions-réponses.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

L'augmentation des cancers et maladies chroniques impacte durablement l'organisation du travail. Les entreprises font face à des absences prolongées, des fragilités parfois invisibles au retour et des tensions au sein des équipes. Dans ce contexte, le manager joue un rôle clé pour maintenir le lien, le cadre et la continuité de l'activité. Cette formation vise à outiller les managers afin d'accompagner avec justesse un collaborateur malade, dans le respect du cadre légal, tout en préservant la cohésion et la performance collective.

OBJECTIFS

- Identifier les impacts visibles et invisibles de la maladie.
- Conduire des échanges sensibles avec justesse.
- Construire une reprise durable.
- Comprendre les enjeux et rôle du manager.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - ENJEUX ET CADRE (1H)

- Repères maladie & travail.
- Enjeux humains et organisationnels.
- Rôle et limites managériales.

MODULE 2 - IMPACTS DE LA MALADIE (1H)

- Fatigue, troubles cognitifs
- Effets sur la performance
- Postures à éviter

MODULE 3 - DIALOGUE AVEC LE SALARIÉ (1H)

- Cadre légal et confidentialité.
- Écoute et posture juste.
- Entretien sensible.

MODULE 4 - COMMUNICATION D'ÉQUIPE (1H)

- Respect du choix du salarié.
- Informer sans dramatiser.
- Gestion des réactions.

MODULE 5 - RETOUR AU TRAVAIL (1H30)

- Préparer la reprise.
- Ajustements progressifs.
- Suivi managérial.

MODULE 6 - RELAIS ET RESSOURCES (1H)

- Acteurs internes / externes.
- Sortir de l'isolement.
- Orientation adaptée.

MODULE 7 - CONCLUSIONS (30 MN)

- Engagement individuel.
- Temps d'échanges.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre formateur est en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

- Méthode active est appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Support de formation sur PowerPoint.
- Retours d'expérience.
- Mises en situation.
- Exposés et exercices pratiques.





SÉCURITÉ INCENDIE & ÉVACUATION



Utilisation de l'ARI

Appareil Respiratoire Isolant

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aptitude médicale au port de l'ARI.



Durée : 7h de formation en présentiel avec un recyclage recommandé : tous les 12 mois.



Public : personnel exposé aux atmosphères dangereuses (industrie, maintenance, sécurité, secours).
Effectif : 2 à 8 personnes maximum.



Intervenant : Formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification et compétente ARI/prévention des risques.



Lieu : Dans les locaux de l'entreprise ou lieu adapté à la formation avec le matériel de l'entreprise dans les conditions d'utilisation.

Évaluation et certification

Évaluation théorique : QCM ou questions orales

Évaluation pratique :

- Mise en place correcte de l'ARI.
- Respect des procédures.
- Réaction face à une situation simulée.

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de sa satisfaction et de ses acquis.

OBJECTIFS

- Identifier les risques liés aux atmosphères dangereuses.
- Connaître la réglementation applicable au port de l'ARI.
- Identifier les composants d'un ARI.
- Mettre en œuvre correctement un ARI et l'utiliser en toute sécurité.
- Réagir en cas d'incident ou de panne.
- Entretien et vérifier un ARI après utilisation.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - CONNAISSANCES THÉORIQUES (2H)

Risques liés aux atmosphères dangereuses	Réglementation	Principe de fonctionnement de l'ARI	Description de l'équipement
<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'oxygène. • Gaz toxiques. • Fumées, vapeurs, poussières. • Limites des protections respiratoires filtrantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Code du travail (EPI). • Obligations employeur / salarié. • Aptitude médicale. • Responsabilités. 	<ul style="list-style-type: none"> • ARI à circuit ouvert. • Autonomie et consommation d'air. • Avantages et limites. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteille d'air comprimé. • Détendeur. • Masque facial. • Harnais. • Manomètre et sifflet d'alarme. • Raccords et sécurités.

MODULE 2 - PRATIQUE ET MISE EN ŒUVRE (4H)

Vérifications avant utilisation	Mise en place de l'ARI	Utilisation en situation	Gestion de l'autonomie	Situations dégradées
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle visuel. • Pression de la bouteille. • Étanchéité. • Fonctionnement de l'alarme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'équipement rapide et sécurisé. • Ajustement du masque. • Test d'étanchéité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la respiration. • Déplacements. • Travail en atmosphère confinée ou enfumée. • Travail en binôme. • Communication sous ARI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture du manomètre. • Anticipation du retour. • Conduite à tenir à l'alarme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Panne d'air. • Perte d'étanchéité. • Malaise d'un équipier. • Procédures d'urgence.

MODULE 3 - FIN D'INTERVENTION ET MAINTENANCE (1H)

Retrait sécurisé de l'ARI.	Nettoyage et désinfection.	Vérifications après utilisation.	Stockage.	Traçabilité et suivi du matériel.
----------------------------	----------------------------	----------------------------------	-----------	-----------------------------------

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le formateur s'adaptera à votre matériel ARI et est en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants :

- Méthode active est appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Support de formation sur PowerPoint et vidéo.
- Exposés et exercices pratiques.

Atex niveau 0

Prévention des risques d'explosion

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 4h de formation en présentiel.



Public : L'ensemble du personnel concernée dans l'entreprise.

Effectif : 12 personnes maximum.

Évaluation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de leur satisfaction et de leurs acquis via des exercices et cas pratiques, et/ou questionnaire d'évaluation.

La pédagogie est interactive. Elle est établie comme suit : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique puis mis en situation en groupe et/ou individuellement.

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre le zonage ATEX.
- Évaluer les mesures de prévention et de protection en zone ATEX.
- Prendre connaissance des exigences applicables aux équipements installés en zone ATEX.
- Être capable d'identifier une dérive ATEX.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - LES FONDAMENTAUX

- Définition d'une zone ATEX (gaz et poussières).
- Identifier la délimitation des zones à risque d'explosion.
- Connaître les sources d'inflammations (électriques, mécaniques, électricité statique, etc..).
- Appliquer les mesures de prévention et de protection (signalisation, conformité, adéquation matériels, EPI, prises et gaz, etc).
- Respect des mesures de sécurité en zones ATEX : gestion des interventions (permis de feu, plan prévention).

MODULE 2 - MISE EN SITUATION SUR SITE

- Déplacements par rapport au plan de zone dans les ATEX.
- Adéquation matériels et marquage ATEX/Zone.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre formateur est en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants :

- Méthode active appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques, exposés théoriques, présentation, cas pratiques, discussions.
- Support de formation sur PowerPoint et vidéo, diaporama, utilisation tableau papier.
- Exposés et exercices pratiques.
- Support de présentation remis aux stagiaires.



**ATMOSPHÈRE
EXPLOSIVE**



Équippers de Première Intervention (EPI)

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 4h de formation en présentiel.



Public : L'ensemble du personnel dédiée à la seule sécurité incendie
Effectif : 4 à 10 personnes maximum.

Évaluation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de leur satisfaction et de leurs acquis.

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les moyens d'alertes.
- Employer les moyens de première intervention.
- Appliquer les principes d'évacuation.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

- Les différentes origines de l'incendie.
- La combustion, le triangle du feu.
- Les classes de feu : A, B, C, D, F.
- Principes et procédés d'extinction.
- Les dangers des fumées.
- La prévention du risque incendie.
- Conduite à tenir : alarme, extinction, évacuation.
- Comment donner l'alarme et l'alerte.

MODULE 2 - EXERCICES PRATIQUES

- Appropriation des extincteurs.
- Extinction sur feux réels.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre formateur est en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants :

- Méthode active appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Support de formation sur PowerPoint et vidéo.
- Exposés et exercices pratiques.

Guides et serre-files d'évacuation



MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 4 heures de formation en présentiel.



Public : L'ensemble du personnel ou personne dédiée à la seule sécurité incendie/ responsable d'évacuation.

Effectif : 4 à 10 personnes maximum.



Intervenant : Formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification.

Évaluation et certification

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de sa satisfaction et de ses acquis.

OBJECTIFS

- Adopter un comportement efficace lors de l'évacuation des locaux en cas d'incendie.
- Assurer sa propre sécurité pendant l'évacuation.
- Faciliter l'intervention des secours.

CONTENU DE LA FORMATION

- 1 Rôle et mission des guides et serre-files d'évacuation.
- 2 Modalité de l'alarme, de l'alerte et de la mise en sécurité des personnes et des biens, point de rassemblement.
- 3 Les plans d'évacuation.
- 4 Principe général d'évacuation, précautions à prendre lors d'une évacuation.
- 5 Techniques d'évacuation spécifiques à l'établissement :.
- 6 Rappel de la mission et du rôle de chacun, visite du site, identification des organes de sécurité, des itinéraires d'évacuation, des issues de secours, du point de rassemblement et mise en situation.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre formateur est en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants :

- Méthode active est appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Support de formation sur PowerPoint et vidéo.
- Exposés et exercices pratiques.





TRAVAIL EN HAUTEUR & MANUTENTIONS





Gestes et Postures

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 7h de formation en présentiel.



Public : Toute personne amenée à effectuer des manutentions manuelles ou à adopter des postures de travail prolongées (travail de bureau, travail en atelier, en entrepôt, en milieu hospitalier, etc.).

Effectif : 4 à 10 personnes maximum.



Intervenant : Formateur en prévention des risques professionnels, spécialisé en ergonomie et gestes et postures, animera la session.

Évaluation et certification

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session par le biais de mises en situation, de quiz et de questions-réponses.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les salariés aux risques liés aux manutentions manuelles.
- Leur apprendre à adopter les gestes et postures adaptés à leur activité.
- Prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS).
- Réduire le risque d'accidents du travail.

CONTENU DE LA FORMATION

- 1 Comprendre l'intérêt de la prévention des risques liés à l'activité physique.
- 2 Identifier les situations à risque dans leur environnement professionnel.
- 3 Connaître l'anatomie et les pathologies liées aux mauvaises postures ou aux efforts inadaptés.
- 4 Maîtriser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- 5 Appliquer les gestes et postures adaptés à leur poste de travail (manutention de charges, position assise prolongée, port de matériel, etc.).
- 6 Participer à l'amélioration des conditions de travail.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est participative et pratique. Elle comprend :

- Des apports théoriques interactifs (diaporamas, échanges avec le formateur).
- Des ateliers pratiques de mise en situation (manutention, analyse de poste, correction des postures).
- Une adaptation des exercices au poste de travail des participants pour plus de pertinence.

À noter, la formation étant dispensée dans les locaux de l'entreprise,

- 1h d'observation préalable : le formateur analyse les postes de travail et l'ergonomie des situations professionnelles.
- 5h de mise en pratique : formation opérationnelle adaptée à l'environnement de travail de l'entreprise.
- 1h de restitution : débriefing en fin de journée avec le responsable de l'entreprise pour présenter les constats, points d'attention et recommandations.

Travail en hauteur :

Port du harnais et des EPI* antichute

Le travail en hauteur est une activité à hauts risques qui nécessite une formation pour prévenir les chutes, principales causes d'accidents graves. Toute intervention en hauteur doit être réalisée par du personnel formé, conformément aux exigences réglementaires.

La formation « **Travail en hauteur : port du harnais et des EPI antichute** » répond aux obligations du Code du travail et permet aux participants d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour évoluer en hauteur en toute sécurité. Les stagiaires apprendront à identifier les risques, utiliser correctement les EPI et appliquer les bonnes pratiques de prévention.

MODALITÉS PRATIQUES



Pré-requis : Aucun.



Durée : 7h de formation en présentiel.



Public : Toute personne amenée dans ses fonctions à être confrontée au travail en hauteur. Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de la formation.

Effectif : 2 à 8 personnes maximum.

Évaluation

- Présence active pendant toute la formation.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation formative.

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de leur satisfaction et de leurs acquis.

* Équipements de protection individuelle.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation en vigueur.
- Identifier les acteurs de la prévention et leurs rôles dans la sécurité au travail.
- Appliquer les principes de prévention contre les chutes de hauteur.
- Utiliser en sécurité les moyens d'accès et protections collectives.
- Maîtriser l'utilisation du harnais et des EPI spécifiques et comprendre les notions clés.
- Réagir efficacement en cas d'accident.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

- Code du travail.
- Code pénal.
- Recommandations de la CNAM.

MODULE 2 - LES DROITS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

- Le chef d'établissement.
- La démarche globale de prévention.
- Le salarié.

MODULE 3 - LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ENTREPRISE

- Le responsable de la réception.
- Le monteur d'échafaudages.
- Le personnel travaillant sur les échafaudages.
- L'employeur.
- Le loueur.
- Le chargé de manœuvre.
- Le surveillant de manœuvre.
- Le constructeur du matériel.

MODULE 4 - LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION ET LEURS RÔLES

- Le service prévention de la CARSAT.
- L'INRS.
- Le CSE.
- Le SST.
- Le service de santé au travail.
- L'agent de contrôle de l'inspection du travail.
- L'aide à l'employeur pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail.
- Le centre de formation.
- L'OPPBTP.
- L'organisme de contrôle technique.

MODULE 5 - LA PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES DE CHUTES DE HAUTEUR

- Protection contre la chute de hauteur.
- Préparation d'une intervention.
- Vérifications périodiques des systèmes d'arrêts de chutes.

MODULE 6 - LES MOYENS D'ACCÈS ET POSTES DE TRAVAIL

- Moyens d'accès avec protection collective.
- Postes de travail avec protection collectives.
- Autres dispositifs de sécurité pour le travail en hauteur.

MODULE 7 - LES POSTES DE TRAVAIL EN HAUTEUR AVEC UTILISATION D'EPI SPECIFIQUES

- Travaux en hauteur.
- Travaux sur cordes.
- Les espaces confinés.
- Principaux risques liés au travail en hauteur.
- Rappel des consignes de sécurité.
- Les équipements de protection individuelle.
- Les ancrages et les amarrages.
- La ligne de vie.
- Facteur de chute.
- Tirant d'air.

MODULE 8 - QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

- Protéger.
- Examiner.
- Alerter ou faire alerter les secours.
- Secourir

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre formateur est en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

- Méthode active appliquée continuellement avec des exercices de mises en situation pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Support de formation sur PowerPoint et vidéo.
- Exposés théoriques et quiz en salle.
- Exercices pratiques.

Siège social de Présóa Formation

Rue Théodore Monod, Z.A. Bois de la Chocque
02100 Saint-Quentin

www.presoaformation.fr | contact@presoaformation.fr

Organisme de formation certifié Qualiopi.